

Foire aux questions

Délocalisation de l'école Saint-Émile

1. Déménagement

À quel endroit l'école de mon enfant sera-t-elle délocalisée?

La communauté de l'école Saint-Émile occupera l'espace transitoire de l'école Sans-Frontières située au 5937, 9^e Avenue.

Quand est-ce que le déménagement sera effectué?

Il sera fait par des déménageurs au mois de juillet et les enseignants s'installeront au retour de leur congé en août avant la rentrée scolaire.

Combien de temps durera la délocalisation?

La durée planifiée de la délocalisation est prévue pour un an. La communauté de l'école Saint-Émile devrait réintégrer ses locaux à la rentrée 2023-2024.

Comment se déroulera la cohabitation avec les élèves de l'école Sans-Frontières?

L'horaire scolaire des élèves de Saint-Émile et celui des élèves de Sans-Frontières est différent. Ainsi, une seule communauté scolaire à la fois occupera les espaces communs, comme la cour.

L'espace transitoire de l'école Sans-Frontières a accueilli par le passé d'autres communautés scolaires de niveau primaire. Les locaux sont donc adaptés aux besoins des élèves de Saint-Émile. L'espace transitoire possède également une superficie plus grande que celle de l'école Saint-Émile.

2. Transport scolaire

Est-ce qu'il y aura un système de transport organisé pour la durée de la délocalisation ?

Oui. Des autobus scolaires se chargeront du transport pour l'arrivée des élèves à l'école avant le début des classes et des autobus repartiront de l'espace transitoire Sans-Frontières à la fin des classes. Le transport scolaire sera offert à tous les élèves de l'école Saint-Émile. Évidemment, un parent qui voudrait reconduire ou aller chercher son enfant à l'espace transitoire pourra le faire.

Est-ce que je dois aller reconduire mon enfant à l'école Saint-Émile le matin pour qu'il puisse prendre l'autobus?

Non. L'autobus sillonnera les rues du quartier et nous vous attribuerons un coin de rue où votre enfant doit se rendre pour prendre l'autobus. Le soir, il débarquera à ce même coin de rue.

L'arrêt d'autobus de mon enfant sera-t-il situé à proximité de mon domicile?

Oui. Selon le nombre d'enfants inscrits au transport scolaire, il y pourrait y avoir jusqu'à 4 autobus qui se répartiront une vingtaine d'arrêts d'autobus implantés dans le secteur de

l'école Saint-Émile. Chaque autobus devrait faire de 3 à 4 arrêts avant d'arriver à l'école transitoire.

Quand allons-nous connaître l'heure et le coin de rue auquel mon enfant doit se rendre?

La carte d'embarquement de votre enfant vous sera envoyée en août afin de vous donner toutes les informations (heure, coin de rue, réglementation...). Les routes de transport sont conçues pendant l'été une fois que les inscriptions au transport scolaire sont complétées.

Selon son lieu de résidence, votre enfant devrait embarquer dans l'autobus entre 7 h 35 et 7 h 55 le matin et il devrait être redéposé au même coin de rue entre 15 h 40 et 15 h 55 en fin d'après-midi.

Quelles mesures sont mises en place pour assurer la sécurité des tout-petits durant le transport scolaire?

Les élèves de maternelle s'assoient généralement à l'avant de l'autobus, ce qui facilite la proximité avec le conducteur. De plus, nous utilisons une application mobile (mTransport) qui permet aux parents de suivre le déplacement de leur enfant, peu importe l'âge, en autobus.

Les arrêts d'autobus seront prévus de façon à être le point de chute de plusieurs enfants à la fois. Votre enfant ne devrait donc pas être le seul à attendre l'autobus ou à s'y faire déposer en fin de journée.

Sachez également qu'aucun enfant d'âge préscolaire ne sera déposé à son arrêt au coin de la rue si le parent n'est pas présent pour l'accueillir, à moins d'autorisation contraire. Si le parent est absent à l'arrivée de l'autobus, le conducteur ramènera l'enfant à l'espace transitoire Sans-Frontière et le parent devra aller y récupérer son enfant.

De plus, les enfants d'âge préscolaires seront accueillis par un membre de l'équipe-école à leur arrivée en début de journée à l'espace transitoire.

Y a-t-il une solution de transport adaptée aux parents qui terminent le travail après l'heure d'arrivée des autobus de fin de journée?

Oui. En plus du transport scolaire au coin de rue, une navette quittera l'espace transitoire vers 17 h et transportera les élèves à un lieu de débarquement situé à proximité de l'école Saint-Émile vers 17 h 25. Les parents pourront y récupérer leur enfant ou encore, l'enfant pourra se rendre de façon autonome à son domicile.

Mon enfant peut-il utiliser le transport scolaire au coin de la rue certaines journées et la navette de 17 h d'autres journées?

Non. Vous devez opter pour une solution de transport unique, et ce, pour toute l'année scolaire. Une alternance entre les solutions de transport pourrait compromettre la sécurité des élèves alors que celle-ci demeure notre priorité. Les parents sont donc responsables du transport de leur enfant pour les situations et les besoins de nature occasionnelle ou sporadique.

Comment fonctionne le transport scolaire pour un enfant en garde partagée?

Si les deux parents habitent dans le secteur de l'école Saint-Émile, il est possible d'adapter le transport scolaire une semaine sur deux.

Mon enfant présente des besoins particuliers. Comment le transport sera-t-il adapté à ses besoins?

Dans les autres écoles, la majorité des élèves en classe ordinaire présentant des besoins particuliers sont transportés via les parcours d'autobus habituels. Les demandes pourront toutefois être évaluées au cas par cas.

Le transport scolaire est-il offert lors des journées pédagogiques?

Non. Il n'y a pas de transport scolaire lors des journées pédagogiques. Le service de garde l'école est toutefois ouvert. Les parents peuvent aller y reconduire leur enfant s'ils le désirent.

Le transport scolaire est-il offert aux élèves inscrits en libre choix?

Le transport scolaire est réservé uniquement aux élèves résidants sur le territoire de l'école Saint-Émile. Les parents des élèves inscrits en libre choix doivent assumer le transport de leur enfant le matin et le soir.

3. Service de garde

Est-ce qu'il y aura un transport scolaire pour les élèves qui fréquentent le service de garde?

Rappelons que le matin, les autobus scolaires se chargeront du transport pour l'arrivée des élèves à l'école un peu avant le début des classes. Si un parent souhaite reconduire son enfant plus tôt à l'espace transitoire, le service de garde y sera offert aux mêmes heures qu'actuellement.

En fin d'après-midi, un transport par navette sera organisé pour un retour vers 17 h 25 à proximité de l'école Saint-Émile. Le parent peut également choisir de récupérer son enfant directement au service de garde.

Est-ce que je dois défrayer les coûts du service de dîner si mon enfant mangeait habituellement à la maison sur l'heure du dîner?

Non. Étant donné les circonstances, tous les élèves ayant un historique de « dîneur à la maison » n'auront pas à déboursier pour les frais de dîner.

4. Travaux

Quels sont les travaux effectués à l'école Saint-Émile?

- Remplacement des plafonds en tuiles acoustiques collées;
- Remplacement des appareils d'éclairage;
- Remplacement des revêtements de plancher;
- Remplacement des tableaux d'affichage et d'écriture;
- Remplacement de toutes les portes intérieures;



École **Saint-Émile**

École Saint-Émile

3450 Davidson
Montréal (QC) H1W 2Z5
514 596-5050
St-emile.cssdm.gouv.qc.ca

- Mise aux normes des issues;
- Ragraéage ponctuel des surfaces de plâtre existantes (murs et plafonds);
- Peinture de tous les murs et plafonds de plâtre;
- Ajout de mobilier intégré avec lavabo dans toutes les classes.